



Conseil de Quartier CROIX ROUSSE EST et RHONE

Compte-rendu de la "réunion mensuelle" du mardi 20 décembre 2011

Feuille de présence

- Présents :

Bureau : Yves BOTTON – Fernand CHAMBON -- Nicole DUBOIS-CHABERT -- Jean-Pierre QUENARD – Elisabeth SAUVAGEON -- Philibert VARENNE (Associations)

Elus : David KIMELFELD (Maire du 4ème) -- Jean TRUC (élu référent),

Autres Participants : Christiane BESSEYAY -- Monique CHAPUT (Association "Droits des Piétons")
Jean-Claude DURNERIN -- Sylvie ROBERT -- Jean-Pierre ROUX

- Absents excusés :

Bureau : Brigitte ALBAN – Danielle CORDIEZ -- René CLOCHER (CIL) – Richard DUMON -- Patricia JEZEGOU -- Guy MORET-- Véronique NETHER – Véronique POMIES --

Autres Participants : Mireille GIRARD -- Anaïs LANCIEN

- Absents :

Bureau : Muriel NEMOZ(Commerçants) -- Fabienne VEYAN-PELLISSIER (Institutions locales)

- Rédacteur : JP. Quénard

1/ Actualités générales :

- Budgets de Proximité = travaux retenus pour 2012

Ce sujet a déjà été largement évoqué lors de nos dernières réunions (notamment concernant la décision de réserver une ligne budgétaire prioritaire pour les travaux de la Place Bertone)

Rappel : c'est un budget "participatif" qui est établi par la Mairie en lien avec les Conseils de Quartier et CIL de l'arrondissement. Il est très modeste, comparé aux importantes lignes budgétaires engagées par le Grand Lyon sur l'agglomération Lyonnaise (pour notre quartier : Place des Tapis par exemple..) .. mais permet éventuellement de répondre aux demandes ponctuelles et locales des habitants

Pour l'information de tous, est annexé le CR de Jean-Truc qui résume l'ensemble des travaux retenus sur ce budget pour 2012 et pour l'ensemble de l'arrondissement.

- Place Bertone : Réunion de concertation du 15 décembre

Cette première réunion de concertation sur les futurs aménagements de la Place Bertone était organisée par la Mairie du 4ème sur place, au café Ben et Badis.

Elle faisait suite à la très forte mobilisation des habitants, relayée par notre CQ Est et Rhône en Mai 2011. Étaient présents Jean Truc et David Kimelfeld ainsi que divers techniciens (notamment des espaces verts) de la Mairie du 4 et du Grand Lyon.

Sans refaire la réunion, dont le CR nous sera communiqué prochainement par la Mairie du 4, ce qu'il faut retenir :

- les différentes demandes exprimées en Mai 2011 ont été assez bien résumées par les services de la Mairie (sécurisation pour les enfants, embellissement, maintenance et préservation de l'espace public..)
Même si la question des terrasses, qui relève de l'"usage", a été encore peu abordée à ce stade...

NDR : (En "vrac" avaient été évoquées lors de cette réunion les questions des nuisances sonores nocturnes, de la nécessité de maintenir et d'entretenir les espaces verts, du manque d'aires de livraisons/déchargement, des bacs à verre, du maintien ou non d'une fontaine sur la place, du maintien ou non de la partie haute, des places de parking, de la vitesse excessive des véhicules rue Belfort, etc...)

- deux nouvelles réunions seront organisées par la Mairie mi janvier et mi février 2012, au cours desquelles des scénarios plus précis seront élaborés et proposés par la Mairie du 4

- les travaux, s'ils sont finalement décidés, seraient réalisés en avril ou mai 2012...

David Kimelfeld souligne que :

- Cette concertation Place Bertone est une expérience assez innovante de démocratie participative sur le quartier puisque, à l'origine, aucun projet n'était envisagé sur cette place par la Ville de Lyon; l'objectif étant de faire participer pleinement les habitants aux choix d'aménagements.

- le budget sera néanmoins assez limité (s'agissant d'un budget de proximité et non un budget du Grand Lyon comme la Place des Tapis par exemple) et tout ne sera évidemment pas possible...

- Il faudra gérer notamment des contradictions (par exemple = il a été évoqué de supprimer la circulation automobile devant la contre-allée Ben et Badis .. cela qui permettrait de gagner de l'espace pour les piétons, mais supprimerait encore des places de stationnement..) . Ces contradictions devront être débattues, puis assumées collectivement.

- A noter : la question de l'éclairage public de la place n'a pas été évoquée...

- Ni celle de la "mémoire" (celle de Bertone notamment, qui a donné son nom à cette place..)

- Enfin, si à l'issue des réunions de concertation de début 2012, on avait le sentiment que l'on est pas "mûrs", que l'on est pas raisonnablement et collectivement convaincus par un projet, il vaudrait mieux reporter les travaux que de se lancer dans un investissement qui ne serait pas conforme aux attentes..

La question est à nouveau posée à D. Kimelfeld et J. Truc de nous éclairer sur la contrainte et la portée de la protection de "propriété intellectuelle", qui a été (depuis au moins 2007) l'obstacle juridique toujours opposé aux habitants qui souhaitaient des aménagements sur cette place..

- Appel à projets d'initiative citoyenne :

La prochaine réunion pour le 4ème arrondissement aura lieu le 21 décembre en Mairie du 4ème.
Le thème tournerait autour de la "mémoire des quartiers" et des "histoires de nos quartiers"

Nous rappelons que le CQ Croix Rousse Est et Rhône n' a pas souhaité s'investir dans ce projet.
Mais que toute personne que cela intéresserait est bien évidemment invitée à participer à ces réunions à titre personnel.

- Stationnement sauvage Place Commandant Arnaud :

JP Quenard rappelle la problématique :

1/ A moyen/long terme :

Nous pensons que cette place n'est pas faite pour les voitures (comme ne le sont ni la place Bellecour, ni la place des Terreaux, ni la place de la Croix Rousse, ni la place Bertone, etc...)

Nous attendons donc (avec beaucoup d'impatience ! car le problème est évoqué depuis 2007 !) les propositions d'aménagements de la Mairie du 4.

Des propositions d'aménagements qui interdiront toute forme de stationnement sauvage sur cette place.

Réponse :

Nous aurons une proposition d'ici fin février (voir avec J. Truc et S. Garcin)

2/ A court terme :

Il y a deux options :

- soit **verbalisation massive et systématique** (c'est l'option que semble vouloir prendre la Mairie, mais nous doutons de son efficacité.. car, en pratique, le stationnement sauvage ne semble pas reculer) (sauf si la pression est maintenue sur une longue durée...)

A noter d'ailleurs les actions dont nous prenons acte :

* Opérations des 30 novembre 1et 2 décembre : (68 TA + 32 injonctions)

* Opération Fourrière le 6 décembre au soir (4 mises en fourrière + 12 TA)

* Par ailleurs, la police nationale a assuré la Mairie du 4 qu'elle porterait une attention particulière si nous téléphonons au 17 la nuit concernant cette place : nous invitons donc tous les habitants à le faire plus systématiquement.

Mais c'est un peu dommage d'avoir à demander plus de verbalisations dans un quartier où le stationnement est un problème majeur pour de nombreux résidents.. d'où l'alternative suivante :

- soit **autorisation de stationnement gratuit pour TOUS les Croix Roussiens** (et pas seulement pour les clients de certains établissements), **en attendant les travaux** ; cette autorisation étant limitée la nuit (exclusivement en période hivernale) de 18h00 à 7h00 ... en attendant la réalisation effective des travaux qui en interdiront l'accès pour stationnement.

JP Quenard propose de diffuser un questionnaire en ce sens à tous les résidents de la place, ainsi qu'aux parents d'élèves .. afin de recueillir leur avis sur la question.

Réponse :

Un débat s'engage

- D. Kimelfeld s'insurge tout d'abord contre le comportement de certains commerçants qui bafouent ouvertement la réglementation, dans nombreux domaines d'ailleurs... *Nous rappelons que la mission de police est du ressort de la Mairie et non du CQ...*

- Il n'est pas favorable à un stationnement libre la nuit sur cette place, car :

-- cela ne serait pas pédagogique (la cible étant de le supprimer)

-- cela poserait même certains problèmes supplémentaires : par exemple, si ce sont des habitants qui stationnent, et non plus de simples clients de restaurants, il risque d' y avoir plus de voitures "oubliées" le matin sur la place...

--d'ailleurs il y a deux parkings à proximité (Gros Caillou et J. Ambre)

- Les points de vue des participants sont aussi assez divisés sur l'opportunité de rendre, même provisoirement, le stationnement gratuit sur la place...

Nous referons donc le point en janvier sur cette question.

En attendant, nous demandons donc à la Mairie de maintenir son effort de verbalisation dissuasive.

- Modification n°8 du PLU (Point n° 53 concernant l' îlot de la Poste, rue Boussanges)

Le Commissaire Enquêteur a rendu son rapport

Y Botton l'a diffusé sur Internet et nous joignons l'extrait au compte rendu.

A noter :

- est mentionnée la forte mobilisation des habitants, associations et du conseil de quartier

- une réserve concernant les cheminements piétonniers et surtout les débouchés piétonniers (dont l'enquêteur demande que l'inscription fasse l'objet d'une concertation préalable avec les riverains)

A suivre...

- Révision générale du PLU

1/ Le lancement de la révision générale du PLU par le Grand Lyon sera effectif à partir d'Avril 2012.

Il y aura dès lors de nombreuses réunions de travail et de concertation jusqu' au vote final qui interviendra en 2015

L'année 2012 sera notamment consacrée à la concertation sur les orientations du PADD (Programme d'Aménagements et de Développement Durable)

Au sein du CQ Croix Rousse Est et Rhône, il y aura un Groupe de Travail particulièrement dédié à ces travaux (il y aura aussi des réunions de travail et des réunions plénières organisées au niveau de l'arrondissement) sachant qu'il y aura donc trois grosses années de travail sur ce sujet...

Il y aura notamment des commissions de concertation par arrondissement, et aussi des réunions par secteurs géographiques (il y aura probablement plusieurs secteurs au sein de notre quartier Est et Rhône, étant donné son grand nombre d'habitant , sa densité et sa diversité de micro-quartiers)

2/ S'agissant d'un domaine relativement technique, un cycle de formation est proposé par la Ville de Lyon aux volontaires qui le souhaitent et s'engageraient à participer à l'ensemble du cycle. Et s'engageraient aussi à tenir le CQ Est et Rhône régulièrement informé de l'avancement des travaux et des orientations prises. (3 formations par Conseil de Quartier) ..

JP Quenard annonce qu'il ne sera pas volontaire, afin de ne pas "multiplier les casquettes". Il tiendra donc un rôle de "citoyen ordinaire et non formé", et sera donc très vigilant sur la nécessaire vulgarisation et la communication vers le plus grand nombre des orientations techniques qui seront prises lors de cette concertation.

Nicole Dubois Chabert annonce qu'elle est volontaire pour participer au Groupe de Travail, car c'est un domaine qu'elle connaît très bien (grâce à son parcours professionnel) ; mais qu'elle n'assistera pas aux formations.. pour la même raison...

Elisabeth Sauvageon est volontaire pour assister à la formation

Nous ferons un rapide tour de table début janvier pour compléter l'équipe du CQ Est / Rhône.

3/ Ce processus, auquel sont associés les citoyens, est très important car le PLU a valeur de loi en matière d'urbanisme.

Une des questions majeures dans les réflexions (déjà très avancés chez nos voisins du CQ Centre, via leur Groupe de travail GTBU) est celle de la densification urbaine : Comment densifier les agglomérations (*NDR: pour préserver notamment les zones rurales autour des villes et limiter le volumes des déplacements interurbains*) tout en conservant d' importants espaces verts (*NDR : pour limiter notamment le réchauffement excessif du centre-ville s'il est trop "minéral"*) ?

David Kimelfeld rappelle que le PLU doit lui même respecter le Droit = il doit s'intégrer dans le cadre d'un texte plus général, le SCOT [Schéma de Cohérence Territoriale], qui a été voté début 2011 et précise les grandes lignes dont le PLU sera grosso modo la déclinaison locale, et notamment les orientations concernant la densification.

- Réglementation des terrasses commerciales :

JP Quenard a demandé un RDV avec les services en charge de l' autorisation et du contrôle des terrasses à la Ville de Lyon (Madame Odetto et Monsieur Martin, plus particulièrement en charge de notre quartier)

L'objectif sera de :

- faire le point sur les conclusions de notre Audit 2011
- faire le point sur la prochaine saison 2012 (terrasses d'été et terrasses permanentes)
- demander un accès direct aux dossiers d'autorisation (étant donné que l'obligation d'affichage n'est globalement pas respectée)
- proposer une intervention en réunion de Conseil de Quartier en 2012

- Lutte et sensibilisation contre les nuisances sonores nocturnes :

JP Quenard a demandé un RDV avec les services "Ecologie Urbaine" de la Ville de Lyon pour préparer une intervention d'information et de sensibilisation courant 2012 contre ce fléau ...

2/ Perspectives 2012 :

- projets de collaboration inter-CQ :

Lors de la réunion interCQ du 4ème arrondissement du 25 octobre, nous avons convenu des actions suivantes à mener en commun :

a/ (pour mémoire) : **Soirée des nouveaux arrivants** du 24 novembre :

- un slogan commun pour nos différents flyers : "Démocratie participative = Citoyenneté active !"
- des badges individuels préparés par le quartier Ouest

b/ constitution d'un **groupe de travail pour préparer (dès début 2012) le prochain Forum des associations** (communication [y compris en relation avec Ville de Lyon + Internet], préparation des stands, documentation, travail avec les CQ du 1er ?, etc..). Ce rendez vous est très important car c'est une occasion rare d'un contact direct avec des habitants qui ne nous connaissent pas.. et aussi avec tout le tissu associatif du quartier.... Or ce rendez vous arrive juste après les vacances, et nous sommes souvent "pris de court" ... d'où cette idée de groupe de travail..... Nous avons besoin de volontaires pour représenter le CQ Est et Rhône.. Christiane Bessenay est d'accord pour y participer
Nous lancerons ce groupe en janvier, en lien avec les autres CQ...

c/ organisation d'un **événement public "Conseils de Quartier"** (journée des CQ du 4 ? ou autre ?) sur la Place de la Croix Rousse (utilisation de notre chapiteau !) ... Ce sera plus facile d'être à plusieurs CQ pour porter ce type de projet...

Une solution pourrait être de s'associer à un événement existant comme le Gypsy festival qui aura lieu du 20 au 27 mai cette année sur l'Esplanade notamment. A réfléchir..

- invitations d' élus à nos réunions mensuelles :

Pour éviter de rester "cloisonnés" sur des problèmes de voirie (et assimilables) JP Quenard propose que le CQ Est et Rhône se tienne informé, voire devienne progressivement partenaire, des actions menées dans le domaine social sur notre quartier ou dans d'autres domaines que nous connaissons mal :

C'est pourquoi, il propose d'inviter (lors d'une prochaine réunion) Rabia Aziz, élue du 4ème arrondissement en charge des affaires sociales, du logement, de l'urgence sociale, de l'insertion et de la santé, pour nous présenter son action et échanger avec nous... Celle-ci avait donné son accord de principe à JP Quenard lors d'une discussion informelle à l'occasion de la soirée des nouveaux arrivants...

Proposition acceptée.. il reste à trouver une date.. en mars ? par exemple ?

Dans le même objectif, ce serait intéressant de convier aussi (en juin ou septembre ?) Thérèse Rabatel, élue du 4ème qui est notamment en charge, des accès aux Droits et, auprès du Maire de Lyon, des temps de la Ville, de l'égalité hommes/femmes et des handicaps...

Rappel : sont déjà intervenus lors de précédentes réunions :

- Valérie Schell, élue en charge de la culture, des festivités, de la petite enfance.. etc (mai 2009)
- David Kimelfeld, qui était alors 1er adjoint en charge des affaires économiques.. (juin 2010)

- conférences à organiser :

Notre dernière conférence (sur les "Enjeux de Copenhague" .. et leur déclinaison pour notre quartier) date de novembre 2009 !

En 2012, ce serait bien de renouveler ce type d'initiative qui avait été très appréciée :

Deux thèmes restent candidats :

- les nuisances sonores (voir contact ci-dessus avec les services de l'Ecologie Urbaine)
- les circuits courts.... dont on parle depuis longtemps aussi

A suivre...

3/ Bilan budgétaire :

Rappel : La Mairie du 4ème alloue à chacun des 4 Conseils de quartier un budget maximum de 2500 € par an, non reconductible..

Cela pour couvrir les dépenses de fonctionnement courant, de communication et d'animation.

JP Quenard rappelle que ce budget est un simple "appoint" et n'est jamais utilisé à 100%.. ni par le quartier Est (ni d'ailleurs par les autres CQ du 4ème, à sa connaissance) : ce qui n'est pas forcément choquant .. ce budget n'est pas un " dû " ...

Il rappelle aussi qu'il n'est pas possible d'utiliser ce budget pour subventionner directement une association; mais qu'il est possible de participer à un projet précis comme "Est en Fêtes" ou l'action "sapins de Noël d'Herbouville" fin 2009.

Dépenses 2011 : 1 077,20 €

Galettes 84

Cerdon 45

QP repas formation 14,4

AG : Repas Prestal 254,2

AG : Boissons 84

Participation à Est/Ouest en fêtes : 500

Beaujolais Nouveau : 36

Papillotes : 60,2

(à noter : les frais d'AG 2011 ont été imputés sur notre budget contrairement à 2010)

Rappel Dépenses 2010 : 445,40 €

Galettes 76.2

Cidre 19,2

Chapiteau 350

Rappel Dépenses 2009 : 450,00 €

Carte France.Télécom (reliquat 2008) 75

Facture Communication "Evero" (reliquat 2008) 225

Sapins de Noël Herbouville 150

(à noter : la participation "Est en Fêtes" 2009 n'a pas été imputée sur notre budget)

4/ Questions diverses :

- Monique Chaput, de l'association "Droits du piéton", remercie officiellement le CQ Est et Rhône pour son action et l'assure de son soutien notamment sur toutes les questions relatives à la sécurité et la préservation de l'espace réservé aux piétons

- JP Quenard précise que la relative "surabondance" de papillotes et de jus de fruit pour cette réunion est un peu volontaire et liée au fait que la commande, passée chez Monoprix, est soumise à un montant "minimum". Il propose (1) de ne pas se rendre malades et (2) de mettre de côté les paquets non ouverts pour les donner à l'association Croix Roussienne "La Rencontre" qui accueille des sans-abris. Ce sera un peu notre (petit) "partage" de Noël...

Cette proposition est approuvée à l'unanimité.

PROCHAINE REUNION MENSUELLE ouverte à tous :

MARDI 17 JANVIER 2012 à 19h00 (MEJ rue Dumont d'Urville)



ANNEXE 1 :

Liste des travaux de proximité retenus pour 2012 sur le 4ème arrondissement

(CR de Jean Truc, élu en charge de la Démocratie Locale)

Je vous donne ci-dessous la liste des travaux retenus pour 2012 à la suite de nos diverses réunions. Pour les travaux de voirie 2012, il est donc prévu dans l'ordre de priorité :

- 1 Aménagement de la place Bertone
- 2 Création d'aires motos (poursuite du programme): au moins cinq aires seront créées
- 3 Aménagements de sécurité sur les carrefours de la rue Perrod.

Par ailleurs, nous avons des projets pour le FIC (crédit annuel de 80 000 € pour de petites opérations) :

- place de stationnement PMR cours d'Herbouville
- place de stationnement PMR devant le centre commercial Chazière
- pose de mobiliers urbains sur la place Commandant Arnaud

Nous avons aussi prévu des aires de stationnement de vélos : 24 aires en 2011, 24 autres en 2012, financées par le Plan Modes doux.

Enfin, pour les zones 30 :

- en 2011 :

Deleuvre-Savaron (dont le plateau devant le collège Clément Marot)

Roussy-Bély-Bonnet

Tabareau-Cabias

- en 2012 :

Aménagements de sécurité sur la rue Hénon pour diminuer la vitesse

Aménagements de sécurité sur le boulevard des Canuts pour diminuer la vitesse

Par ailleurs, nous devons revoir la Direction des espaces verts pour finaliser la liste des travaux 2012, à partir des propositions que nous avons évoquées ensemble

Je vous informerai aussi après des projets retenus.

ANNEXE 2 :

Extrait des conclusions de la Commission d'enquête (point n° 53 = îlot de La Poste)

CONCLUSIONS DE LA

COMMISSION D'ENQUETE

Voir page 11

4.8- LYON 4EME

Point n°53

L'inscription des deux débouchés piétonniers se fait sur parties privées.
Elle devrait faire l'objet d'une concertation préalable avec les riverains.

Réserve : Supprimer l'inscription des deux débouchés piétonniers.

http://www.grandlyon.com/fileadmin/user_upload/Pdf/activites/urbanism...0111117_gl_plu_modif8_rapportenquetepublique_conclusions.pdf

RAPPORT DE LA

COMMISSION D'ENQUETE

Voir page 103 et 104

3.8- LYON 4EME - POINT N°53

1°) Objet de la modification

L'îlot compris entre la rue aimé Boussange, la rue d'Austerlitz et la place de la Croix-Rousse est actuellement non bâti en son coeur et occupé par différents espaces verts et terrain de sport. Le coeur d'îlot dispose d'une constructibilité forte.

L'îlot abrite des vestiges des fortifications du XVII ème siècle et notamment la « Porte du Glacis ».

La modification a pour objectif d'encadrer strictement la constructibilité en coeur d'îlot tout en accompagnant les mutations du secteur. La protection patrimoniale est également affirmée.

Le projet de modification se traduit par :

Inscription d'une hauteur d'îlot à 16m sur les parcelles AV67 et AV68,

Inscription de bandes constructibles autorisant des CES à 100%, 50% et 10%,

Élargissement de la prescription d'EBC,

Inscription d'un élément bâti à préserver pour la « porte du Glacis »,

Inscription d'un cheminement à préserver et de deux débouchés piétonniers,

Inscription de deux débouchés piétonniers 21 place de la Croix-Rousse,

Inscription d'une prescription de linéaire toute activité sur la rue
Boussange.

2°) Problèmes rencontrés

Le public a fortement réagi pour ce projet de modification. Plus de 15 observations ont été recueillies, émanant de particuliers mais également d'associations ou du conseil de quartier.

Le Public souligne certains points positifs : la protection du bâti remarquable, l'encadrement des hauteurs, mais s'inquiète d'autres aspects du projet : disparition d'un espace libre, augmentation de la population, impact des constructions sur les immeubles existants, utilisation et faisabilité des traboules.

Globalement, ce projet important semble souffrir d'un manque de concertation avec les riverains. Page 104 Communauté Urbaine de Lyon : Modification n° 8 du PLU, n°3 de Givors et n° 10 de Grigny Rapport de la Commission d'enquête : M. Louis PANGAUD, Président MM Pierre-Henry PIQUET et Claude ROCHE, membres titulaires

3°) Analyse

Le point 53 du projet de modification du PLU porte sur un vaste terrain (près de 1ha) dont la constructibilité apparaît aujourd'hui insuffisamment encadrée.

En effet, l'absence de hauteur limite et de direction d'implantation n'est pas compatible avec la nécessaire préservation et mise en valeur des vestiges historiques des fortifications à proximité immédiate de la place de la Croix-Rousse, emblème du quartier.

L'utilisation des outils de bande de constructibilité assortis de CES variables doit permettre une composition urbaine harmonieuse s'insérant dans le quartier.

La perte « d'espace libre » est indéniable mais doit être interprétée dans le sens de la nécessaire densification des centres. Nous notons tout de même l'élargissement de l'EBC.

La valorisation des vestiges par leur protection d'une part, mais également par l'affirmation des cheminements piétonniers semble bien traduite dans le projet.

Par contre, la mise en oeuvre des passages par traboules (existantes ou à créer) semble délicate à réaliser et inquiète fortement les riverains, bien que ces passages ne puissent se réaliser qu'au travers de conventionnements avec les copropriétaires.

4°) Position de la commission d'enquête :

4.1°) Inscription d'une hauteur d'îlot à 16m sur les parcelles AV67 et AV68

Pas de remarque de la commission d'enquête

4.2°) Inscription de bandes constructibles autorisant des CES à 100%, 50% et 10%

Pas de remarque de la commission d'enquête

4.3°) Elargissement de la prescription d'EBC

Pas de remarque de la commission d'enquête

4.4°) Inscription d'un élément bâti à préserver pour la « porte du Glacis »

Pas de remarque de la commission d'enquête

4.5°) Inscription d'un cheminement à préserver et de deux débouchés piétonniers

Réserve : l'inscription des deux débouchés piétonniers devra faire l'objet d'une concertation préalable avec les riverains.

4.6°) Inscription de deux débouchés piétonniers 21 place de la Croix-Rousse

Pas de remarque de la commission d'enquête

4.7°) Inscription d'une prescription de linéaire toute activité sur la rue Boussange

Pas de remarque de la commission d'enquête